

CFA de l'académie de Versailles

BTS AÉRONAUTIQUE

UFA Alexandre Denis - Rue des 2 Parcs 91590 Cerny

OBJECTIFS

Le titulaire de ce BTS est un spécialiste qui, dans les sites d'assemblage et de maintenance des aéronefs, participe à l'ingénierie pour préparer l'activité des opérateurs, intervient en production pour contrôler, adapter et mettre au point les systèmes et les équipements embarqués et assure la relation technique entre le constructeur ou l'entreprise de maintenance et le client.

Son activité consiste à :

- Participer à toutes les étapes de l'ingénierie (organisation, conception, vérification, etc.),
- Conduire les activités de contrôles, d'essais, de diagnostic et de mises au point sur des aéronefs en montage, y compris en piste, et/ou en maintenance en base ou en ligne,
- Assurer en autonomie le support technique auprès de la clientèle.

CONTENU

Compétences professionnelles :

- Identifier les fonctions et l'architecture d'ensembles pluri techniques
- Concevoir des évolutions de solutions techniques et de procédures
- Concevoir des processus d'assemblage et de maintenance
- Élaborer des documents techniques
- Définir les spécifications techniques d'un cahier des charges
- Constituer des dossiers techniques
- Exploiter des données
- Estimer des coûts de production
- Gérer les ressources humaines requises pour conduire une activité technique
- Gérer un planning
- Mettre en œuvre des processus opérationnels
- Détecter des non-conformités ou des pannes
- Diagnostiquer les causes des non-conformités ou des pannes
- Conduire un contrôle ou un essai
- Contrôler l'application de la réglementation
- Assurer une veille réglementaire
- Assurer le maintien de navigabilité
- Assurer la traçabilité
- Communiquer

Savoirs :

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère : anglais
- Mathématiques
- Physiques – Chimie
- Étude fonctionnelle
- Étude de l'aéronef et de ses systèmes
- Procédés et processus d'assemblage et de maintenance des aéronefs
- La réglementation aéronautique
- L'entreprise
- La communication

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 1350 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2024

Date de fin : 30 juin 2026

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (ex IV)

Accessible après un Bac général de spécialités scientifiques, un Bac technologique STI2D ou un Bac professionnel maintenance aéronautique.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (ex III)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
BTS Aéronautique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Au cours de son parcours professionnel, le titulaire du brevet de technicien supérieur aéronautique pourra assurer des responsabilités dans divers services des entreprises (par exemple service entretien des aéronefs, service moteurs, service équipements, bureau d'étude, exploitation).

Avec l'expérience, il pourra occuper des postes de responsable d'ingénierie, responsable d'une équipe de techniciens ou encore expert aéronautique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 37706](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Parcoursup, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Mécanique, construction, réparation

CONTACT

Mr Laurent Senaux

Mail : laurent.senaux@ac-versailles.fr

Tél : 01.64 57 61 36

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

